Association L.A.SKI CAMP

Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : route du fort Vulmix 73700 Bourg Saint Maurice

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2024

Le 15 novembre 2024, à 20h30, les membres de l'association L.A.SKI CAMP se sont réunis à Bourg-Saint-Maurice (73700), à la salle La Scène, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par M. Manu Albert, vice-président de l'association.
Il était assisté d'une secrétaire de séance, M. Giachino Karine, secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le vice-président :
1.Rapport moral
2.Rapport financier
3.Approbation du budget
4.Renouvellement des membres du bureau
5.Informations diverses et questions
6.Remerciements et mot de la fin

1. Rapport moral

Le vice-président dresse le bilan de la saison passée et parle au nom du Président Julien Garnier qui termine son mandat et ne souhaite pas se représenter tout comme Vincent Bammez comme déjà évoqué l'année dernière. Manu évoque une bonne ambiance générale dans les différents groupes et avec les moniteurs encadrants.
Il rappelle brièvement le fonctionnement de l'association dont les détails seront expliqués ci-après.

2. Rapport financier

Comptes LA SKI CAMP 2024 du 01/11/23 au 30/10/2024

RECETTES		**DEPENSES**	
Cotisations + coupons	29 080 €	Honoraires moniteurs	28 300 €
Subvention BSM	700 €	Assurance	348 €
		Pot AG	112,19 €
TOTAL RECETTES	**29780 €**	Abonnement site web	60 €
		Boissons chaudes, réunions	29,70 €
		Course flèche	173,74 €
		Frais banque	207,88 €
BANQUE :		Achat stickers	918 €
Intérêt livret	4,67€	Achat coupes	50,40 €
Livret A	165,14 €	Achat médailles	115 €
		TOTAL DEPENSES	**30 314,91 €**
Compte courant au 15/10/24	7357 €	**SOLDE EXERCICE**	**- 534,91 €**

Les comptes sont présentés à l 'assemblée. La trésorerie a permis de limiter le solde négatif à moins 534,91 €
Selon le nombre d'inscriptions cette saison, il conviendra peut-être de revoir à la hausse le prix de la cotisation la saison prochaine et de bien faire respecter la règle de l'avantage des 10% uniquement pour ceux présents à l'A.G.

3. Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Vincent BAMMEZ, Trésorier, pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.
Adoption du budget à l'unanimité.

4. Renouvellement des membres du bureau

Sont membres du bureau :

- Président : Julien Garnier (sortant)
- Vice-président : Manu Albert
- Trésorier : Vincent BAMMEZ (sortant)
- Secrétaire : Karine Giachino
- Chargé communication : Gaëlle Bonato Bigex
- Membre du bureau : Lucas Manhes (sortant)

Le bureau a le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Aurélie Ameline et violette Lamure, toutes deux élues à l'unanimité.
Tous les postes seront répartis en réunion de comité directeur prévue le 22 novembre.

4. Informations pour la saison 2024/2025.

Le Vice-Président fait part des informations suivantes :

- Étant donné la configuration quant aux prix des forfaits de ski identiques à la saison dernière, le bureau de l'association renouvelle la formule à 200 € pour les enfants qui ne viennent que les samedis avec un forfait saison un jour.
- Il est aussi possible d'intégrer le stage snowboard pour ces enfants-là au prix de 60 € de supplément. Demande à faire par mail et envoi du règlement par courrier.
- Rappel des heures et lieu de rendez-vous, des niveaux de ski, présentation du calendrier, des dates des stages, des différentes sections et de l'encadrement.
- Projet futur : fabrication de dossards pour les petits cours et des brassards pour les plus grands.
- Rappel de l'importance de communiquer via l'adresse mail et le site pour les questions générales. Par contre durant la saison, les parents sont invités à communiquer directement avec le moniteur de leur enfant, via le groupe WhatsApp dédié.
- L'adresse postale de l'Association est désormais :
  L.A Ski Camp
  Chez Giachino Karine
  108 chemin du Perrier, Montgirod 73700 – Les Chapelles.
- Manu fait par ailleurs un point sur la technique enseignée aux enfants, en rappelant qu'elle est faite de manière ludique et constructive tout au long des séances.

Présentation de la Section montagne par Manu.

- Critères
- Contenu
- Autorisation parentale
- Matériel spécifique

Point questionnaire de santé et assurance présenté par Karine

. Il est rappelé l'importance de connaître le contenu de son assurance concernant les activités extra-scolaire et d'être assuré en fonction de ce que l'on souhaite : secours, avance des frais ou non, perte et/ou vol de matériel, remboursements éventuels...
Pour ceux qui n'auraient pas la copie de leur assurance ce soir, il est possible de l'envoyer par mail dès renouvellement afin de compléter le dossier.
. Concernant le questionnaire de santé, il remplace le certificat médical dès lors que l'enfant répond non à toutes les questions.
Par contre, en cas de réponse oui à une seule question, un certificat médical est demandé.

Point site internet et contact présenté par Gaëlle :

L'abonnement à la newsletter, via le site est primordial afin d'être tenu au courant des informations générales.
Rappel du site : laskicamp.e-monsite.com
Rappel de l'adresse mail : laskicamp@sfr.fr

4. Remerciements et mot de la fin

L'association remercie : Julien Garnier et Vincent Bammez pour leur dévouement durant toutes ces années, les parents présents, ADS, l'ESF ARC 1600 qui nous a offert la course de fin de saison, la commune de BSM / Les Arcs pour le prêt de la salle de ce soir et la subvention, les moniteurs de ski encadrants et enfin l'ESF d'Arc 2000 qui libère l'équipe de moniteurs et qui vient tout juste d'accorder une subvention à l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Bourg-Saint-Maurice, le 16 novembre 2024

Le Président de séance,
Manu Albert

La Secrétaire de séance,
Karine Giachino